

(Vidéo) Aprova 84 : des rendez-vous et des formations en ligne



L'Aprova 84, association pour promouvoir et accompagner la vie associative en Vaucluse, organise des formations en ligne, notamment sur la gestion associative et la recherche de bénévoles.

Bases de la gestion associative

Cette formation permet de poser les bases de la gestion et de bien comprendre l'environnement dans lequel évoluent le monde associatif en général et sa propre association en particulier.

Mercredi 3 mars - 17h30/20h30 - webinaire

[Inscription ici](#)

Une journée dédiée à l'emploi dans les associations

L'Aprova organise une journée dédiée à l'emploi avec Pôle Emploi, 'car malgré la période, certaines structures envisagent des embauches'. Une journée idéale pour connaître à la fois les obligations d'une asso employeuse et d'identifier les outils incontournables dans la gestion et les aides financières accessibles.

Vendredi 5 mars, à partir de 9h30

[Inscription ici](#)



Ecrit par Echo du Mardi le 1 mars 2021

La demande de subventions FDVA 2021

L'appel à projets FDVA 2021 (Fonds pour le développement de la vie associative) est sorti et les personnes souhaitant en bénéficier ont jusqu'au 21 mars pour déposer leurs demandes.

A ce propos, l'Aprova organise, avec le SDJES84 (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), un webinaire de questions/réponses pour mieux comprendre et finaliser les demandes.

Lundi 8 mars à 18h

[Inscription ici](#)

Rechercher accueillir et fidéliser ses bénévoles

Comprendre les leviers et les freins à l'engagement des bénévoles et rappeler l'importance du projet associatif pour faciliter l'accueil et la gestion des bénévoles.

Jeudi 11 mars - 17h30/20h30 - Maison des associations / Vaison-la-Romaine

[Inscription ici](#)

Parcours certifiant CFGA

Il reste des places pour la prochaine session du CFGA (Certificat de formation à la gestion associative). C'est une formation de 6 jours à la gestion associative - Cycle certifiant. De 9h30 à 16h30 - à l'Aprova 84 à Avignon. Les dates de session sont le 1^{er} et le 22 avril ; le 18 et le 25 mai, le 3 et le 10 juin. Ce certificat prévu par décret d'Etat permet à tout acteur associatif d'acquérir et de valider les connaissances nécessaires pour l'exercice de responsabilités dans la gestion d'une association.

[Inscription ici](#)

Les infos pratiques

Les formations Aprova 84 sont réservées aux membres des associations adhérentes (hors « création d'asso », évènements et réunions hors Avignon).

Adhésion annuelle : 30€ pour l'asso qui a uniquement des bénévoles / 65€ pour l'asso employeuse. Participation illimitée aux formations pour vos bénévoles.

[plus d'infos](#)

Formations courtes (3h) : intégralement prises en charge par l'Etat via le FDVA et nos partenaires publics, dans le cadre du CRIB (Centre de ressources et d'information des bénévoles).

Les formations à la journée (6h ou 7h) : Bénévole : prise en charge par nos financements publics. Dans le cas où un formateur extérieur est sollicité, une participation libre et consciente pourra vous être demandée en fonction du coût réel de chaque formation. Salarié : éligibilité à la formation professionnelle, prise en charge possible par votre OPCO (Opérateurs de compétences). Il est important de faire votre demande au plus tôt. L'Aprova peut vous aider à monter votre dossier. **Aprova 84, 17 Ter impasse Pignotte à Avignon. Contact : 07 66 82 24 48 - formation@aprova84.org**



Ecrit par Echo du Mardi le 1 mars 2021